

 Service départemental d'incendie et de secours de l'Allier	Fiche Opérationnelle d'Aide à la Décision (permanente) FOAD-A-INC-006 Version 1.0.0 du 26/10/2020	Public visé (cases grisées ci-dessous)							
TOXICITE LIEE AUX FUMEEES D'INCENDIE PROCEDURE DE NETTOYAGE DU MATERIEL		D	CDS	CDC	CDG	CA	COND	CE	E
		Officiers CODIS			Chefs de salle			Opérateurs	
		Médecins		Pharmaciens		Vétérinaires		Infirmiers	

Mots clefs :	Contamination, nettoyage, sec, EPI
--------------	------------------------------------

GENERALITES



- Lorsque la contamination du matériel a été constatée par le COS (FOAD-A-INC-001), un nettoyage doit être réalisé. ;
- La présente fiche définit la procédure à suivre dans ce cadre.

Contamination IMPORTANTE :

En cas de contamination importante des matériels d'extinction, de déblai ou de sauvetage, le nettoyage se fera sur les lieux de l'intervention par brossage et rinçage à l'eau claire.

Si la décontamination est considérée comme incomplète, le matériel sera conditionné en sac étanche ou dans un VTU pour son transport jusqu'à la caserne et stocké dans une zone isolée dans la remise.

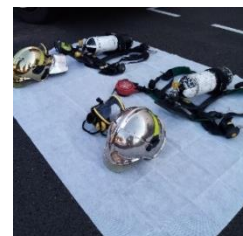
Au retour à la caserne, le matériel sera nettoyé de la façon suivante avant son reconditionnement dans l'engin :

- Brossage à l'eau savonneuse ;
- Rinçage ;
- Séchage.

Contamination MOYENNE / PARTIELLE :

En cas de contamination moyenne des matériels d'extinction, de déblai ou de sauvetage, le nettoyage se fera sur les lieux de l'intervention par brossage et rinçage à l'eau claire.

- Le matériel **moillé et propre** qui doit être reconditionné dans la cabine de l'engin sera stocké temporairement sur le deuxième drap à usage unique pour séchage. Si le petit matériel (dossard entre autre) est toujours humide avant la fin de l'intervention, le séchage pourra être poursuivi en caserne une fois l'engin rentré au CS.
- Les petits matériels de type lampe, explosimètre, radios, etc. seront nettoyés au moyen des matériels mis à disposition dans le kit de décontamination (compresses, sérum physiologique), dans le respect des consignes d'entretien édictées par les constructeurs ;



D'un point de vue général, lorsque la situation ne permet pas d'effectuer le nettoyage sur les lieux (conditions météorologiques difficiles par exemple, intervention de longue durée, ...) le matériel sera conditionné dans des sacs étanches (type sac poubelle) et transporté dans l'engin, de préférence en dehors de l'habitacle du véhicule. En fonction des conditions, le matériel peut être conditionné à l'arrière d'un VTU pour son transport vers le centre. La décontamination sera alors réalisée au retour à la caserne et à l'air libre.



Rédacteur	Contributeur(s)	Vérificateur(s)	Approbateur
Cdt A. GALBOIS	GSO, GT Sud, GSST	Chef GSO	DDIS